N° 95-640-X au catalogue

L'Île-du-Prince-Édouard est le principal producteur de pommes de terre au Canada

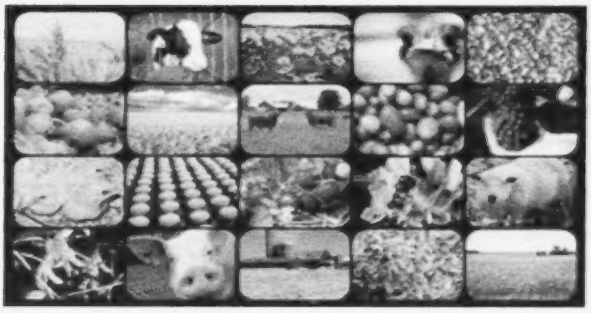

Date de diffusion : le 10 mai 2017
Date de correction : le 30 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Le 29 mai 2017, une correction a été apportée au document tendances provinciales pour l'Île-du-Prince-Édouard dans la section **Canada 150 : L'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard** dans la phrase, « Il y avait 83 326 acres de pommes de terre déclarés dans la province en 2016,... ». Dans le texte original, le nombre d'acres était de 86 326; on aurait dû lire 83 326. Les versions HTML et PDF ont été republiées.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

L'Île-du-Prince-Édouard est le principal producteur de pommes de terre au Canada

À l'Île-du-Prince-Édouard, les pommes de terre ont continué de constituer la principale culture de la province. En outre, la province avait la plus grande part de la superficie nationale cultivée en pommes de terre, malgré une diminution par rapport à 2011.

L'orge constituait la deuxième plus importante superficie en grandes cultures dans la province, et occupait la plus grande superficie parmi les provinces du Canada atlantique.

Bien que l'Île-du-Prince-Édouard soit la plus petite province du Canada, elle s'est classée au septième rang au chapitre de la superficie en 2016.

Près de la moitié des exploitants agricoles (47,2 %) de l'Île-du-Prince-Édouard ont dit avoir travaillé en moyenne plus de 40 heures par semaine sur les exploitations agricoles, soit près de 10 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale.

Graphique 1
Distribution provinciale de la superficie des terres consacrées à la culture des pommes de terre, 2016

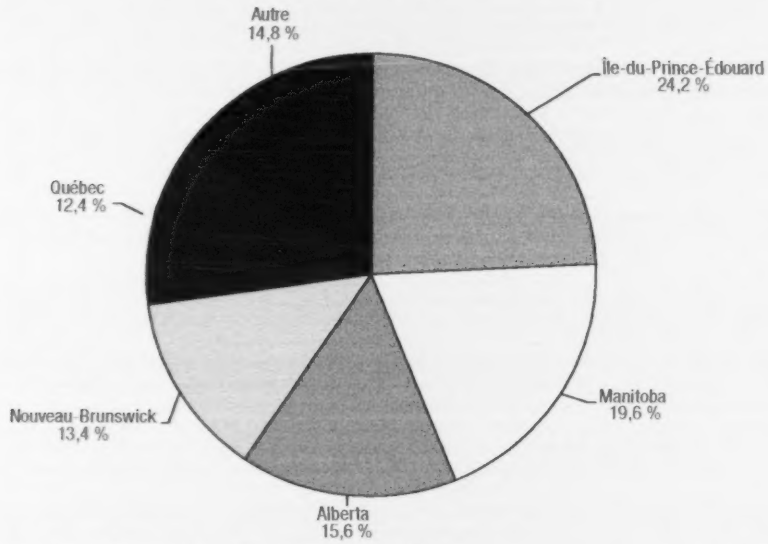

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0213.

Malgré que le cheptel de porcs de la province a diminué de près du tiers par rapport à 2011, l'Île-du-Prince-Édouard possédait le nombre de porcs le plus élevé au Canada atlantique et arrivait au septième rang au Canada.

L'agriculture primaire représentait 4,5 % du produit intérieur brut provincial (PIB agricole) en 2013. (Statistique Canada. 2013. Tableau spécial, basé sur le produit intérieur brut 2013 par industrie —provincial et territorial).

Les exploitations agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard ont employé 4 235 personnes en 2015.

Le nombre de fermes de recensement affiche une baisse de près de 10 %

Les exploitants agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré un total de 1 353 exploitations agricoles dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, ce qui constitue une diminution de 9,5 % par rapport à 2011. La province a aussi enregistré la diminution du pourcentage la plus faible pour le nombre d'exploitations agricoles parmi les provinces du Canada atlantique. À l'échelle nationale, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 5,9 %.

Graphique 2
Nombre total d'exploitations agricoles, Île-du-Prince-Édouard, 1921 à 2016

nombre d'exploitations agricoles (en milliers)

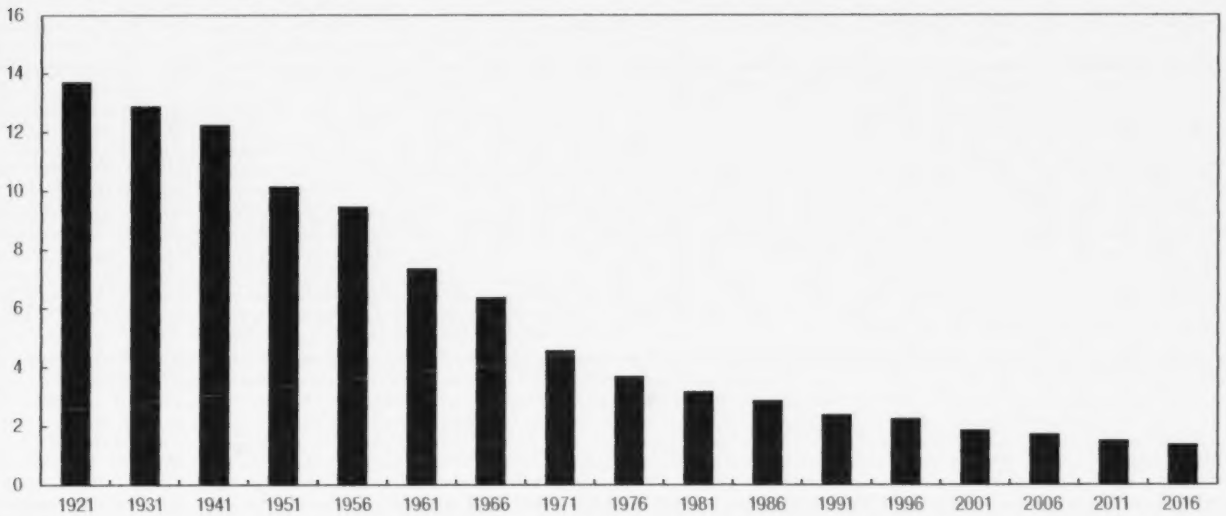

Sources : Tableaux CANSIM 004-0002 et 004-0204.

On observe une baisse de la superficie agricole totale et de la superficie de terres en culture

La superficie agricole totale sous la gestion des exploitants à l'Île-du-Prince-Édouard a baissé de 3,2 % par rapport à 2011 pour s'établir à 575 490 acres en 2016, tandis que la superficie des terres en culture a diminué de 2,5 % pour se fixer à 400 322 acres.

Alors que la superficie agricole totale a diminué, la taille moyenne des exploitations agricoles a augmenté, passant de 398 acres en 2011 à 425 acres en 2016.

La superficie agricole totale, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend :

- les terres en culture;
- les terres en jachère;
- les terres améliorées et les terres non améliorées;
- les terres boisées et les terres humides;
- les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

Tableau 1
Type de cultures, en pourcentage, Île-du-Prince-Édouard, 2011 et 2016

	Pourcentage[1]	
Type de cultures	**2011**	**2016**
Grandes cultures	65,0	65,7
Foin	31,2	30,1
Légumes	0,6	0,6
Fruits, petits fruits et noix	3,1	3,6
Gazon et produits de pépinière	0,1	0,1
Total des terres en culture	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

L'Île-du-Prince-Édouard continue d'afficher la superficie de terres consacrées aux pommes de terre la plus importante au Canada

La superficie consacrée à la culture des pommes de terre a diminué de 3,7 % par rapport à 2011 pour s'établir à 83 326 acres en 2016. Toutefois, cela représentait 21,8 % de l'ensemble des terres en culture de la province, et la plus grande superficie consacrée aux pommes de terre au Canada. À l'Île-du-Prince-Édouard, 247 exploitations agricoles ont dit avoir semé des pommes de terre en 2016. Les exploitations productrices de pommes de terre constituaient le deuxième type d'exploitation en importance de la province (après les exploitations productrices de bovins de boucherie) et ont généré 276,1 millions de dollars en revenus agricoles bruts en 2015.

Les trois principales grandes cultures de la province au niveau de la superficie étaient inchangées en 2016 par rapport à 2011, soit les pommes de terre, l'orge et le soja. L'orge constituait la deuxième culture en importance de la province au niveau de la superficie, et occupait la plus grande superficie parmi les provinces du Canada atlantique. Dans l'ensemble, l'Île-du-Prince-Édouard s'est classée au septième rang à l'échelle nationale pour ce qui est de la superficie totale consacrée aux grandes cultures.

Tableau 2
Les trois principales grandes cultures, Île-du-Prince-Édouard, 2011 et 2016

	Acreage	
Grande culture	**2011**	**2016**
Pommes de terre	86 560	83 326
Orge	62 593	61 467
Soja	51 116	44 932

Source : Tableau CANSIM 004-0213.

La culture des bleuets est le principal facteur à l'origine de la croissance de la superficie des terres consacrées aux fruits, petits fruits et noix

La superficie totale des terres consacrées à la culture des fruits, petits fruits et noix a augmenté de 12,0 % par rapport à 2011 pour se situer à 14 390 acres en 2016. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance de la superficie consacrée aux bleuets, qui a augmenté de 12,8 % pour se chiffrer à 13 884 acres. Les autres principaux fruits, petits fruits et noix cultivés dans la province étaient les pommes (153 acres) et les canneberges (104 acres).

Par ailleurs, la superficie en légumes de plein champ a baissé de 10,5 % pour s'établir à 2 244 acres. Les carottes figuraient au premier rang des légumes de plein champ pour ce qui est de la superficie, représentant 895 acres ou 39,9 % de la superficie totale en légumes de plein champ de l'Île-du-Prince-Édouard, suivi par les rutabagas (20,4 %) et les choux (8,8 %).

La superficie consacrée à la production de fleurs et de légumes de serre a augmenté de 9,6 % par rapport à 2011 pour se chiffrer à 379 408 pieds carrés en 2016. Cette augmentation s'explique par une croissance de la superficie consacrée aux légumes de serre, qui a plus que doublé par rapport à 2011 pour s'établir à 160 328 pieds carrés. Bien que la superficie consacrée aux fleurs de serre ait diminué de 19,3 %, celle-ci est demeurée supérieure (219 080 pieds carrés) à la superficie consacrée aux légumes de serre.

La taille du cheptel de bovins et de vaches laitières continue de diminuer à l'Île-du-Prince-Édouard

Le nombre de vaches laitières de la province a diminué de 2,5 % par rapport à 2011 pour s'établir à 12 805 têtes en 2016, alors que le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré des vaches laitières a diminué de 16,4 %.

Bien que le nombre de vaches laitières ait affiché une baisse, celle-ci a été compensée par une hausse de la production par animal attribuable à l'amélioration de l'alimentation des animaux, de la génétique et des pratiques de production. La production laitière annuelle a crû de 10,1 % par rapport à 2011 pour s'établir à 110,5 millions de litres en 2016 (Tableau CANSIM 003-0011, consulté le 21 avril 2017).

Le nombre de bovins de boucherie a diminué de 11,1 % par rapport à 2011 pour se situer à 24 341 têtes en 2016, certains producteurs ayant profité des prix élevés pour vendre leurs troupeaux, prendre leur retraite ou se concentrer sur d'autres sphères de la production agricole. Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré des bovins de boucherie a diminué de 18,1 %. Malgré cette diminution, la proportion de fermes bovines dans la province s'est accrue, passant de 16,2 % en 2011 à 18,7 % en 2016. Cela s'explique par le fait que les exploitations productrices de bovins de boucherie ont surpassé en nombre les exploitations produisant des légumes et des melons en 2016, lesquelles constituaient le type d'exploitation le plus répandu en 2011.

Graphique 3
Nombre total d'exploitations agricoles selon le type d'exploitation agricole, Île-du-Prince-Édouard, 2016

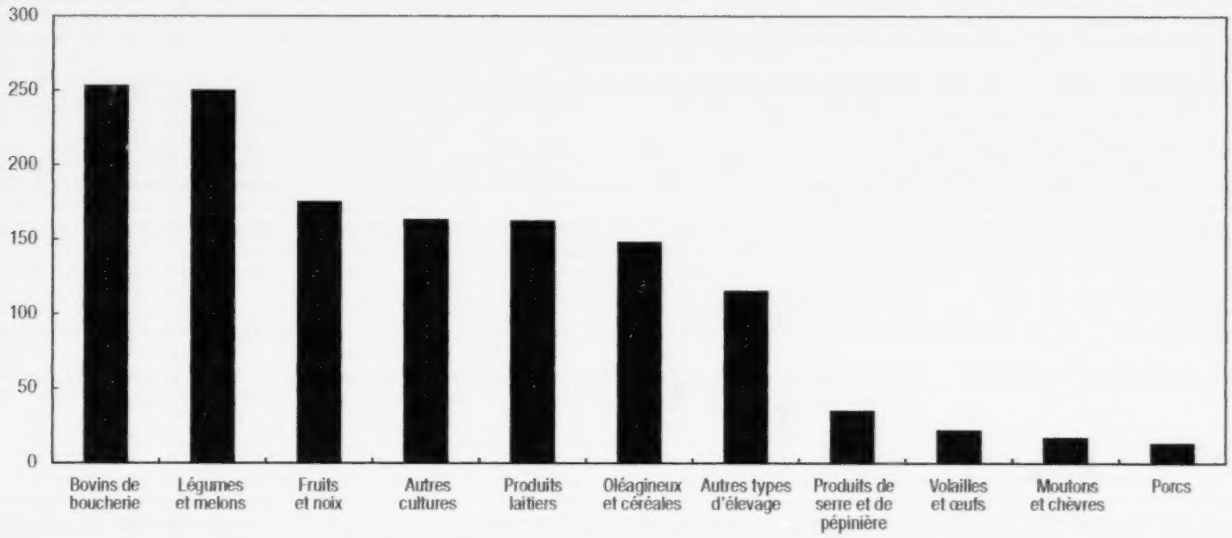

Source : Tableau CANSIM 004-0200.

Le nombre de porcs à l'Île-du-Prince-Édouard a diminué de 30,1 % par rapport à 2011 pour s'établir à 37 517 en 2016. La province possédait le nombre de porcs le plus élevé au Canada atlantique et se classait au septième rang au Canada.

Le troupeau de moutons a augmenté de 12,0 % par rapport à 2011 pour atteindre 8 916 animaux en 2016.

L'âge moyen des exploitants agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard est de 55 ans

On a dénombré 1 810 exploitants agricoles à l'Île-du-Prince-Édouard en 2016, en baisse de 11,4 % par rapport à 2011, dépassant la diminution du nombre d'exploitations agricoles (-9,5 %).

Les femmes représentaient 18,2 % des exploitants agricoles de la province en 2016, ce qui est supérieur à la proportion de 17,1 % observée au recensement précédent, mais inférieur à la moyenne nationale qui est de 28,7 %.

De 2011 à 2016, la proportion des exploitants agricoles se situant dans le groupe d'âge le plus avancé (55 ans et plus) a crû de 7,8 points de pourcentage pour s'établir à 55,1 %. La proportion des jeunes exploitants (âgés de moins de 35 ans) s'est aussi accrue : elle a augmenté de 2,5 points de pourcentage pour se fixer à 9,4 %. Au cours de la période de cinq ans, l'âge moyen des exploitants agricoles a augmenté, passant de 54,2 ans à 55,0 ans.

Tableau 3
Proportion des exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Île-du-Prince-Édouard, 2011 et 2016

	Pourcentage d'exploitants agricoles[1]	
Groupe d'âge	**2011**	**2016**
Moins de 35 ans	6,9	9,4
35 à 54 ans	45,8	35,5
55 ans et plus	47,3	55,1
Total d'exploitants agricoles	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0239.

En 2015, 47,2 % des exploitants agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard ont consacré plus de 40 heures par semaine aux exploitations agricoles, comparativement à 47,5 % cinq ans plus tôt. À l'échelle nationale, ce pourcentage était de 37,5 % en 2015.

Par ailleurs, la proportion d'agriculteurs qui ont déclaré avoir travaillé en dehors de l'exploitation agricole a diminué. En 2015, 40,5 % des exploitants agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré avoir occupé un emploi en dehors de l'exploitation agricole, ce qui est en deçà de la proportion de 42,6 % observée en 2010. À l'échelle du Canada, 44,4 % des exploitants agricoles ont déclaré avoir occupé un emploi en dehors de l'exploitation agricole en 2015.

Les dépenses et les revenus agricoles bruts sont stables

Les revenus agricoles bruts de la province se chiffraient, en dollars constants de 2015, à 525,3 millions de dollars en 2015, alors que les dépenses d'exploitation s'établissaient à 446,9 millions de dollars. En moyenne, pour chaque dollar de revenus, les exploitations agricoles engageaient 85 cents en dépenses en 2015, ce qui donne un ratio des dépenses aux revenus de 0,85, soit le même qu'en 2010.

Le ratio des dépenses aux revenus variait selon le type d'exploitation. En 2015, les exploitations agricoles de type laitières ont affiché le ratio le plus favorable (0,82), comparativement à 0,77 en 2010. Les exploitations agricoles de type de bovins de boucherie et les parcs d'engraissement ont vu leur ratio des dépenses aux revenus s'améliorer le plus, passant de 0,97 à 0,89. Par ailleurs, les exploitations de culture en serre, de floriculture et les pépinières ont affiché la détérioration la plus prononcée du ratio des dépenses aux revenus, passant de 0,93 à 1,02.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées par dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants.

On a utilisé les indices des prix pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. On a demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour le dernier exercice financier terminé ou pour l'année civile (2015).

Autres faits saillants de l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard

- À l'Île-du-Prince-Édouard, 5,8 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir un système de production d'énergie renouvelable en 2015, comparativement à 5,3 % à l'échelle nationale.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, 14,4 % des exploitations agricoles ont déclaré vendre les produits agricoles directement aux consommateurs en 2015.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, 25,8 % des exploitations ont déclaré être constituées en société en 2016, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 19,3 % enregistrée en 2011 et une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale de 25,1 % en 2016.

- Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a demandé pour la première fois aux exploitants agricoles d'indiquer s'ils avaient un plan de relève écrit. En 2016, 8,4 % des exploitations agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard avaient un plan de relève écrit, soit une proportion identique à la proportion observée à l'échelle nationale.
- La proportion des exploitations agricoles certifiées biologiques à l'Île-du-Prince-Édouard a diminué légèrement, passant de 3,1 % en 2011 à 2,9 % en 2016. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles produisant des produits certifiés biologiques représentaient 2,2 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2016.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, 8,0 % des exploitations agricoles ont déclaré utiliser une technologie de cartographie SIG en 2015.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, la valeur moyenne des terres et des bâtiments par acre s'est accrue de 26,6 % (en dollars constants de 2016) par rapport à 2011 pour se chiffrer à 3 054 $ en 2016, comparativement à la moyenne nationale de 2 696 $ l'acre.

Canada 150 : L'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard a rejoint la Confédération le 1er juillet 1873. En 1881, la première année où la province a été incluse dans le recensement, les terres agricoles représentaient plus de 80 % de la superficie des terres à l'Île-du-Prince-Édouard, qui comptait alors 13 629 exploitations agricoles et cultivait 39 083 acres de pommes de terre. Alors que la superficie totale de la province est de 1,4 million d'acres, plus de 40 % des terres sont consacrées à l'agriculture en 2016 (575 490 acres de terres agricoles et 1 353 exploitations agricoles déclarées). Les pommes de terre sont la plus importante grande culture par superficie à l'Île-du-Prince-Édouard, représentant près d'un quart de la superficie canadienne de pommes de terre. Il y avait 83 326 acres de pommes de terre déclarés dans la province en 2016, soit plus que le double du nombre d'acres déclarés en 1881.

Statistique Canada tient à remercier la collectivité agricole de l'Île-du-Prince-Édouard de sa participation et de son aide lors du Recensement de l'agriculture de 2016.

Ferme de recensement : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins un des produits suivants destinés à la vente :

- cultures : foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisins, légumes, graines de semence;
- animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont présentées séparément.

Types d'exploitations agricoles : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur production principale. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % des revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

ch/pdf (chevaux-vapeur/prise de force) : la mesure de la puissance disponible d'un moteur de tracteur pour tirer des outils.

Revenus agricoles bruts : Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus agricoles bruts pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus agricoles bruts (avant les dépenses) comprennent :

- les revenus de la vente de tous les produits agricoles;
- les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus agricoles bruts :

- les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis);
- les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie);
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation : Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent :

- tout coût associé à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant, des engrais, etc.).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les dépenses d'exploitation :

- l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement;
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d' « usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

2010 à 2015 : Certaines données se rapportent à une période de référence autre que celle du jour du recensement. Par exemple, la période de référence pour les données financières est l'année civile ou comptable précédant le recensement.

Exploitant agricole : Dans le cadre du recensement, un exploitant agricole est toute personne responsable de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole le 10 mai 2016.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136; (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).